

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>A.I.P.</b>
<b>Section(s)</b>	- (12 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Jérôme BRISBOIS	170	<b>Quad 2</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Stages</b>	170h	Jérôme BRISBOIS Julie LENAERTS

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>
- A.I.P. : les coulisses du métier 2 - A.I.P. : les coulisses du métier 1	

<b>Répartition des heures</b>
<b>Stages</b> : 170h d'AIP

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Stages</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
<b>Prérequis</b> : UE coulisses du métiers 1 + UE coulisses du métiers 2( bloc1)
L'étudiant devra mettre en oeuvre les compétences acquises suivantes:
- Savoir respecter la confidentialité des données qui lui sont confiées (discrétion et réserve);
- Disposer d'un bon sens de l'écoute, de bonnes capacités rédactionnelles, oratoires;
- Faire preuve d'un esprit de rigueur et d'une bonne organisation de son temps de travail.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>

<b>Objectifs de développement durable</b>
<b>Travail décent et croissance économique</b>
Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein



8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.

- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.
- 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
- 8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.
- 8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

En vue de répondre aux compétences susmentionnées, les acquis d'apprentissages sont :

- S'adapter aux contraintes du lieu de stage ;
- S'auto-évaluer en terme de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir ;
- Définir et analyser la structure et le fonctionnement de son lieu de stage ;
- Mettre en oeuvre les compétences de pratiques professionnelles acquises durant ces deux années ;
- S'intégrer dans une équipe de travail ;
- Réaliser des tâches relatives à la gestion administrative du personnel par la compréhension des prérequis légaux en faisant preuve d'une certaine autonomie.

### Contenu de l'AA Stages

Ce stage de nature administrative doit permettre au stagiaire d'assumer des fonctions en rapport avec la formation théorique acquise par une confrontation à la pratique du milieu. Ce stage doit le former aux exigences professionnelles et aux contraintes qu'elles génèrent.

### Méthodes d'enseignement

**Stages** : approche interactive, en cas de confinement : le stage peut être remplacé par une autre activité à définir

### Supports

**Stages** : Consignes à respecter pour le rapport

### Ressources bibliographiques de l'AA Stages

Documents internes au campus : conventions, contenu pédagogique, objectifs et évaluation du stage.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français
<b>Méthode d'évaluation</b>	Un e-portfolio (40 points) individuel, cf. consignes et grille de correction syllabus AIP et Moodle, s'inscrit dans la continuité du portfolio de l'AIP du bloc 1. Il comprend :

- une autobiographie (suite) : présentation et parcours personnel tenant compte des facilités ou difficultés rencontrées en bloc 1 ;
- une présentation succincte du lieu de stage
- un journalier commenté sur les tâches essentielles réalisées en stage et en lien avec la formation;
- les apprentissages réalisés et le développement des compétences (techniques et "softkills") ;
- un bilan sur le vécu de stage et le lien avec les objectifs de développement durable cochés.

L'e-portefolio est à remettre au plus-tard le **26/04/2024 à 23h59**, sur Moodle.

L'évaluation du stage de l'étudiant complétée par le maître de stage : 20 points.

Les deux sont non remédiables en 2e session

Année académique : **2024 - 2025**